

→ PRET SECURI-PASS®

■ Bénéficiaires

- Salariés des entreprises de 10 salariés et plus relevant du secteur privé non agricole ou dont le dernier employeur était une entreprise de cette catégorie :
 - dont les revenus imposables sont inférieurs aux plafonds Prêt à taux zéro zone A au moment de la demande,
 - et
 - qui sont confrontés au chômage ou à une forte réduction de ressources consécutive notamment à l'éclatement de la cellule familiale ou à une baisse contrainte et non prévisible de revenus (soit 40 % de taux d'endettement des charges à caractère immobilier, soit 30% de baisse des ressources).

■ Modalités

- Avance remboursable.

■ Montant

- 100 % des mensualités des emprunts immobiliers nettes d'APL, dans la limite de 850 € par mensualité pendant 6 mois, renouvelable une fois après examen de la situation du salarié, soit une avance maximum de 10 200 €.

■ Taux effectif global annuel

- Néant.

■ Durée

- 15 ans maximum avec ou sans différé d'amortissement déterminée de manière à maintenir le taux d'effort en deça de 35 %.

■ Conditions

- Aide apportée à celui qui conserve la charge du logement (résidence principale).
- Délai de carence de 12 mois sans délai de franchise.
- Refus possible :
 - lorsque le dossier fait l'objet d'un examen de la commission de surendettement,
 - lorsqu'il y a impayé préalable à la situation ouvrant accès au droit.
- Notions de charges à caractère immobilier : les remboursements d'emprunt immobilier, les charges de copropriété, de chauffage, d'eau, d'électricité, de gaz, d'assurance habitation, les impôts locaux.

Tout sur le 1% : www.cil-habitat-ouest.com

Pour plus d'information, contactez la délégation CIL la plus proche de chez vous :

Saint-Brieuc : Tel. 02 96 78 62 18
Brest : Tel. 02 98 43 17 71
Morlaix : Tel. 02 98 62 39 09
Quimper : Tel. 02 98 98 29 13

Fougères : Tel. 02 99 94 75 81
Redon : Tel. 02 99 72 34 87
Saint Malo : Tel. 02 99 56 85 77
Vitré : Tel. 02 99 74 55 88

Nantes : Tel. 02 40 47 80 00
Lorient : Tel. 02 97 35 19 00
Vannes : Tel. 02 97 54 21 04
Bolbec : Tel. 02 32 84 47 44.

CIL Habitat Ouest : 1 rue du Scorff, CS 54221, 35042 Rennes Cedex – Tel. 02 99 27 20 00